



Fugues en ehpad reponsabilite direction service ouvert la nuit

Par **Hemery nathalie**, le **05/11/2018 à 10:01**

Mon père âgé de 89 ans est en Ehpad depuis juillet 2018 suite à une dégradation de son état d'en sante physique de ses fonctions cognitives. Dernièrement il a été retrouvé à l extérieur avec son déambulateur, par des personnes étrangères à l établissement à minuit. L établissement nous a prévenu le lendemain matin en nous précisant qu il était épuisé du fait de cette fugue. Il a descendu 3 étages, a poussé des portes anti feu qui n étaient donc pas fermées et ne sont pas équipées de système de sécurité.

A ce jour je m interroge sur la responsabilité de la direction : il n y a que 2 aides soignantes pour 66 patients, le service n est pas fermé la nuit. Je suis surprise que ces services restent ouverts aussi bien pour la sécurité des patients que pour celle du personnel. En effet n importe qui peut rentrer ou sortir.

J envisage de faire un courrier au directeur afin de lui faire part de mes remarques. Que pensez vous de sa responsabilité ?

Merci de votre aide

Par **sbouchon**, le **17/11/2018 à 09:46**

Bonjour,

Vous trouverez quelques éléments juridiques ici:

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-sylvain-bouchon/chute-fugue-agression-resident-responsabilite-21530.htm>

Par **janus2fr**, le **17/11/2018 à 09:56**

Bonjour,

Votre père est-il interné ? Si non, il me semble qu'il reste un homme libre...

Par **Hemery nathalie**, le **18/11/2018 à 05:07**

Impossible d ouvrir le lien afin d'accéder à la réponse de Sylvain bouchon

Par **janus2fr**, le **18/11/2018 à 09:05**

Chez moi il s'ouvre...

Faites un copier/coller du lien dans la barre d'adresse de votre navigateur ou mieux, cliquez ci-dessous :

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-sylvain-bouchon/chute-fugue-agression-resident-responsabilite-21530.htm>

Par **Hemery nathalie**, le **18/11/2018 à 10:32**

Merci

J ai pu accéder à votre réponse

Cordizlement

Par **Hemery nathalie**, le **18/11/2018 à 10:36**

Concernant la réponse de janus

Mon père n est pas interne cependant je suis surprise que des allers et venus puissent se faire sans surveillance la nuit. En effet il ne s agit pas simplement de la sécurité des résidents mais également de celle du personnel. Il me semble qu un système type interphone ou vidéo honte équipe la plupart des foyers et je suis surprise qu un établissement de santé laisse ses portes ouvertes la nuit.